

CONVENTION N°121664 DU 02/08/2024

Proposition valable trois mois
Tarifs exonérés de TVA (article 261-4-4-a du CGI)

Numéro de déclaration : 11921576392 (92)
Siret : 785 388 687 00044

Mairie de Corbas
Place Charles Jocteur
69960 Corbas

LIBELLÉ

DÉTAIL CONVENTION

- FORMATION :** Sauvetage Secourisme du Travail (SST)
- RÉGLEMENTATION :** Document de référence SST INRS en vigueur ;
- PROGRAMME :** Cf pièce-jointe ;
- FORMATEUR :** Formateur de la Protection Civile, titulaire du certificat de « Formateur SST » valide ;
- DIPLÔME :** Certificat SST délivré aux candidats qui ont suivi la totalité de la formation et qui ont satisfait aux épreuves certificatives dans leur intégralité ;
- SESSION :** Une session
- PRÉ-REQUIS :** Néant ;
- LIEU :** Place Charles Jocteur - 69960 - Corbas ;
- DURÉE :** 14 heures minimum, réparties sur deux journées consécutives ;
- DATES / HORAIRES :** Le 19/11/2024 de 08:30 à 16:30 avec une pause méridienne d'une heure.
Le 20/11/2024 de 08:30 à 16:30 avec une pause méridienne d'une heure.
- TARIF :** 1.330,00€

TOTAL : 1.330,00€

MONTANT EXONÉRÉ DE TVA (ARTICLE 211-4-4.A DU CGI), INCLUANT LA FOURNITURE D'UN LIVRET DE SUPPORT PÉDAGOGIQUE. CONDITIONS D'ANNULATION : SE REPORTER AUX CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE.

FAIT À VENISSIEUX, LE 02/08/2024, EN UN EXEMPLAIRE POUR CHACUNE DES PARTIES.

PROTECTION CIVILE
FRANÇOIS RICHEZ



PROTECTION CIVILE PROTECTION
CIVILE DU RHÔNE
JANIN THOMAS

Protection Civile du Rhône
158 Avenue Francis de Pressensé
69200 VENISSIEUX



P. Pascal ROUSTAN
Directeur Départemental de la Formation

POUR LE DEMANDEUR,
DATE, SIGNATURE, CACHET

FORMATION D'ENTREPRISE

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

Formation initiale ou allégée

 14 heures

 FI SST



OBJECTIFS :

- Intervenir face à une situation d'accident du travail.
- Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise.

- AU PROGRAMME

- Cadre juridique de l'intervention du SST
- Réalisation d'une protection adaptée
- Examen de la victime, mise en oeuvre de l'action, résultat visé
- Alerte et organisation des secours en entreprise
- Rôle du SST et organisation de la prévention en entreprise
- Mise en oeuvre des compétences, protection et action de prévention
- Plan d'organisation de la prévention et information
- Ajustement du secours aux victimes

- MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation
- Documents supports de formation projetés
- Exposés théoriques et interactifs
- Cas concrets
- Mise à disposition de documents supports

- SST ALLÉGÉ

Une formation SST allégée peut être proposée aux candidats détenteurs des titres, certificats ou diplômes suivants : l'AFGSU (niveau 1 ou niveau 2), PSE 1 ou PSE 2 ou PSC1 datant de moins de 2 ans. L'allègement de formation est défini contractuellement en amont de la formation, en définissant préalablement les compétences et connaissances objets d'apports et mise en pratique. Les conditions de validation du SST allégé restent les mêmes que pour le SST complet.

- INFORMATIONS PRATIQUES

Envoyé en préfecture le 22/10/2024

Reçu en préfecture le 22/10/2024

Publié le

ID : 069-216902734-20241017-VILLE_2024DC259-AU



Encadrement

Formateur SST à jour de MAC



Participants

4 à 10 personnes par session



Durée

14 heures en présentiel



Coût

Nous consulter



Lieu de formation

Dans nos locaux ou dans les vôtres



Délai de mise en oeuvre

1 mois minimum



Pré-requis

Aucun



Formation Continue

Faire MAC SST (7h) dans les 24 mois suivant la délivrance du certificat



Qualifications des formateurs

Formateurs SST



Textes officiels

Document de référence de l'INRS en vigueur
Déroulé pédagogique SST



Délais d'accès

Variables : contacter la Protection Civile de votre département



Handicap

Contactez handicap@protection-civile.org
ou le 01 84 21 56 40, option 1

- CONDITIONS DE VALIDATION

Suivre la totalité de la formation (sauf pour les participants à un SST allégé), et satisfaire à l'intégralité des épreuves certificatives.

- ATTESTATION

Délivrance du Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail et d'une attestation de fin de formation.